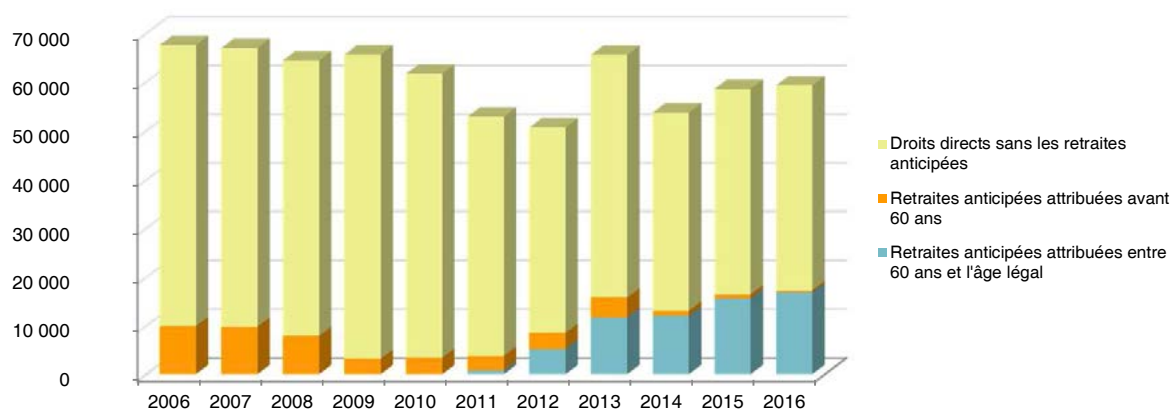


Retraités résidant en Carsat Rhône-Alpes

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	30 546	42 525	73 071
Droits directs (retraites personnelles)	28 773	30 417	59 190
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 773	12 108	13 881
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 479	1 735	3 214

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 462	5 530	17 992
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,6 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	6,5%	9,8%	8,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	14,5%	14,6%	14,6%
Polypensionnés	54,6%	41,5%	47,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	560 255	691 395	1 251 650
Retraités percevant un droit direct seul	544 264	485 918	1 030 182
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 161	31 994	34 155
Retraités percevant les deux à la fois	13 830	173 483	187 313
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,9%	2,4%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	93 808	31 293	125 101
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	844 €	642 €	733 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 153 €	976 €	1 074 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,4%	49,4%	34,3%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

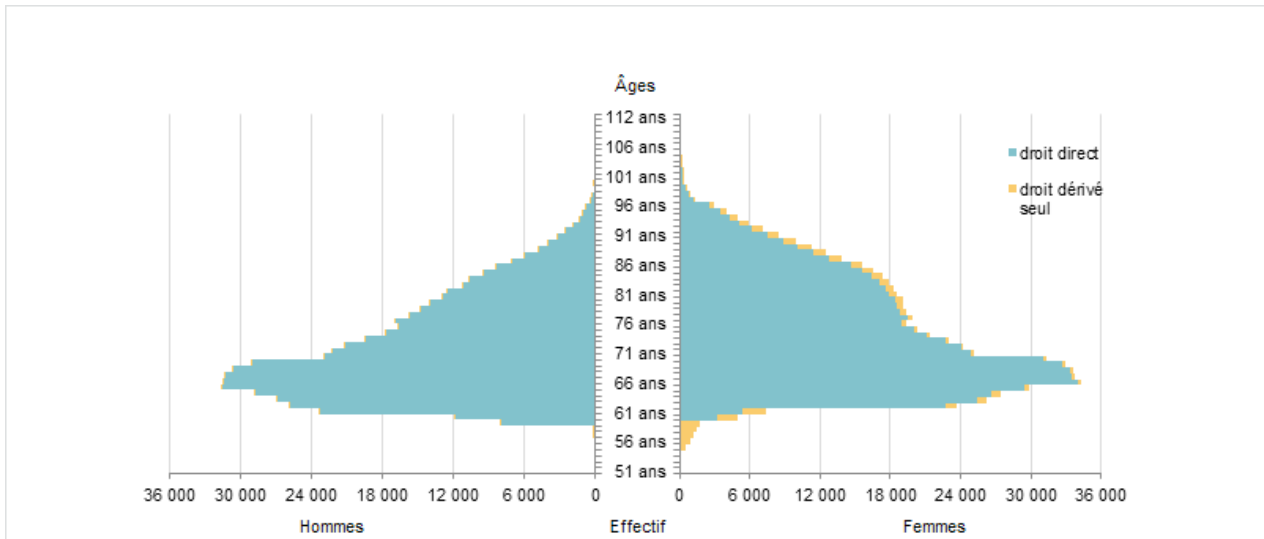
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

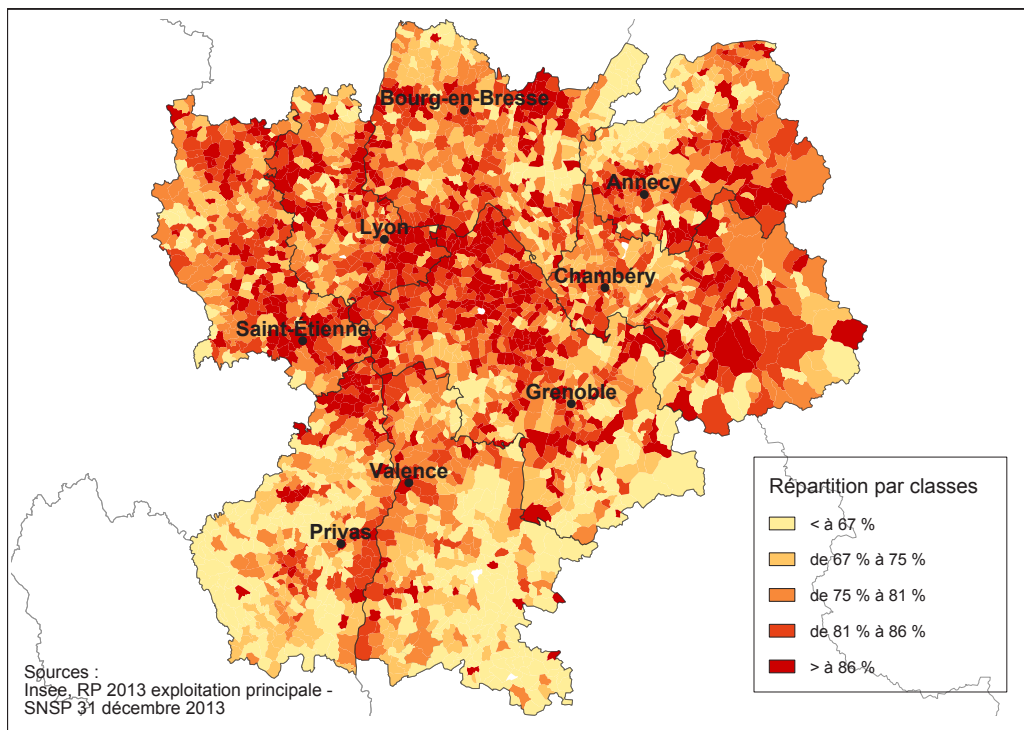
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Rhône-Alpes



Prestataires payés par la Carsat Rhône-Alpes

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
01 - Ain	48 574	56 657	105 231
07 - Ardèche	31 013	38 499	69 512
26 - Drôme	43 948	54 785	98 733
38 - Isère	105 693	122 932	228 625
42 - Loire	74 889	96 170	171 059
69 - Rhône	137 161	174 160	311 321
73 - Savoie	37 868	44 928	82 796
74 - Haute-Savoie	56 784	67 534	124 318
Total Carsat Rhône-Alpes	535 930	655 665	1 191 595
Total hors Carsat Rhône-Alpes	98 296	95 453	193 749
Ensemble des prestataires	634 226	751 118	1 385 344

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr, Facebook,
notre application **Retraite Sécu** et Twitter.



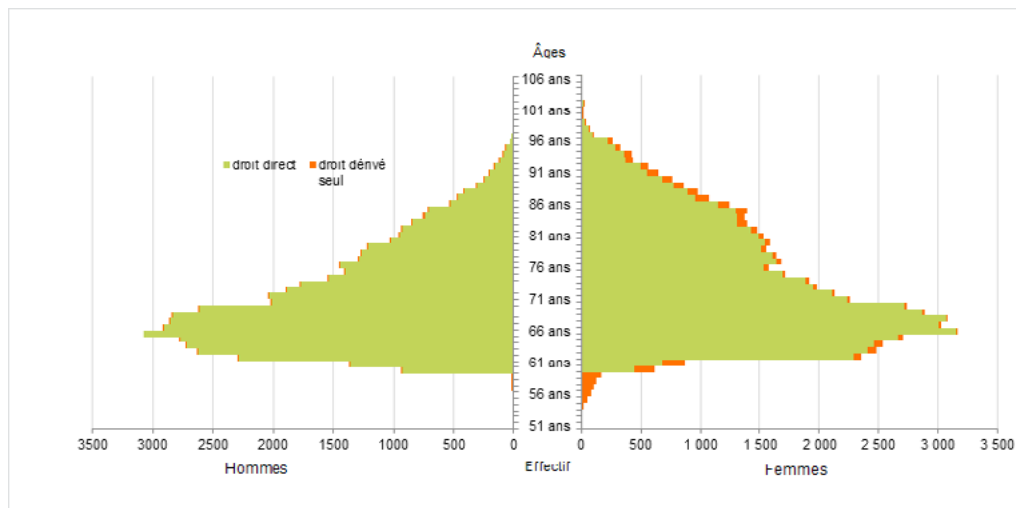


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 875	3 940	6 815
Droits directs (retraites personnelles)	2 700	2 892	5 592
Droits dérivés (retraites de réversion)	175	1 048	1 223
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	89	116	205
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 337	703	2 040
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,2 ans	61,9 ans
Droits dérivés	74,7 ans	72,9 ans	73,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,5%	43,4%	50,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	50 887	60 096	110 983
Retraités percevant un droit direct seul	49 366	42 802	92 168
Retraités percevant un droit dérivé seul	259	2 811	3 070
Retraités percevant les deux à la fois	1 262	14 483	15 745
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	1,8%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 448	3 644	14 092
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,2 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	807 €	622 €	707 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 156 €	966 €	1 070 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	48,8%	33,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

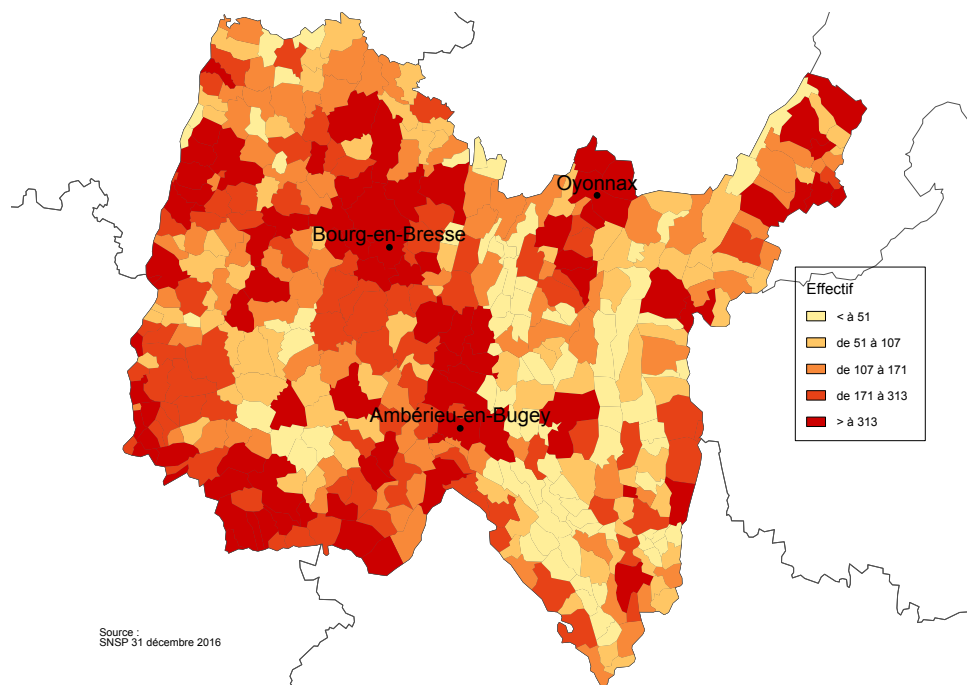
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourg-en-Bresse			
Nombre total de retraités	3 709	5 372	9 081
Retraités percevant un droit direct seul	3 576	3 562	7 138
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	287	298
Retraités percevant les deux à la fois	122	1 523	1 645
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	4,4%	5,4%
Oyonnax			
Nombre total de retraités	2 223	2 438	4 661
Retraités percevant un droit direct seul	2 143	1 566	3 709
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	110	117
Retraités percevant les deux à la fois	73	762	835
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	2,6%	4,8%
Ambérieu-en-Bugey			
Nombre total de retraités	1 012	1 376	2 388
Retraités percevant un droit direct seul	976	937	1 913
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	74	77
Retraités percevant les deux à la fois	33	365	398
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	2,3%	3,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

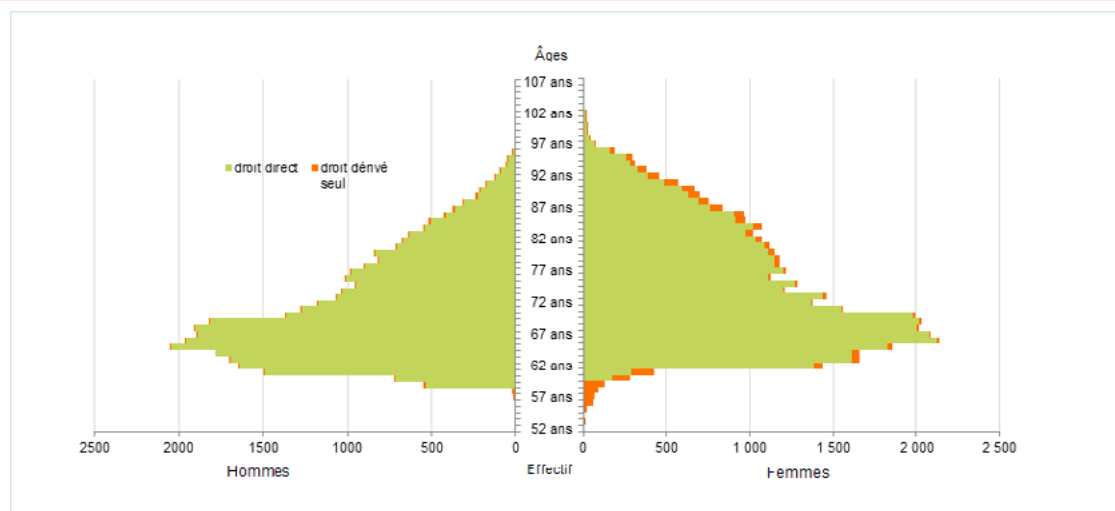


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 954	2 501	4 455
Droits directs (retraites personnelles)	1 815	1 754	3 569
Droits dérivés (retraites de réversion)	139	747	886
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	85	107	192
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	795	283	1 078
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,8 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	63,4%	53,2%	58,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	34 196	42 298	76 494
Retraités percevant un droit direct seul	32 852	29 885	62 737
Retraités percevant un droit dérivé seul	244	1 961	2 205
Retraités percevant les deux à la fois	1 100	10 452	11 552
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,5%	2,7%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 958	1 773	7 731
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,9 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	754 €	590 €	664 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 107 €	933 €	1 029 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,5%	58,5%	42,0%

Pyramide des âges des résidents



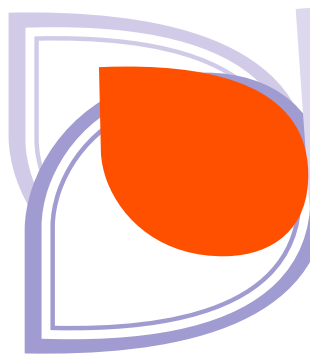
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

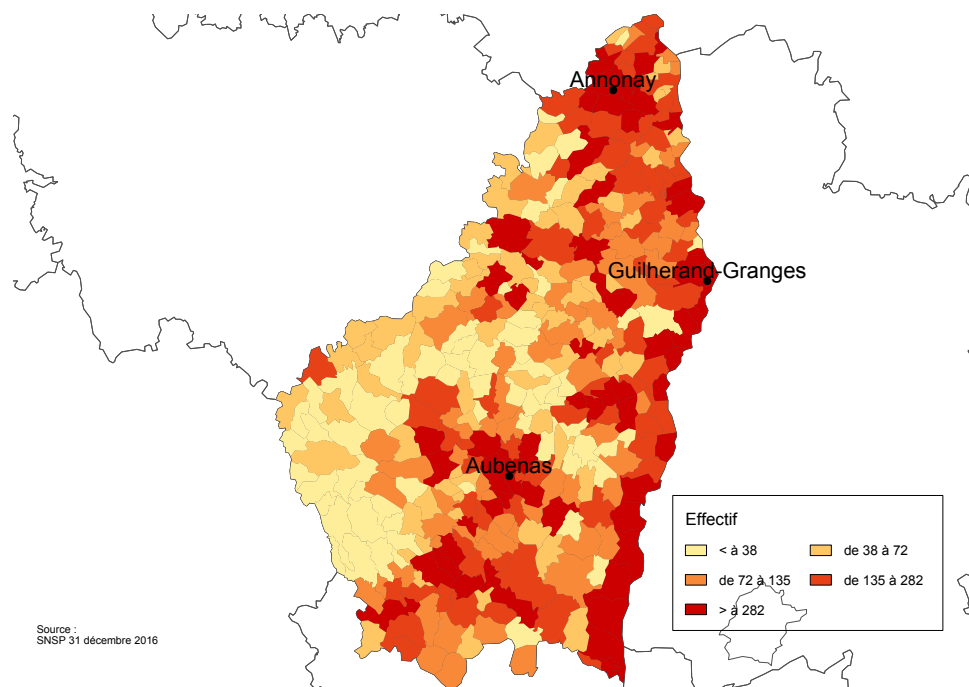
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



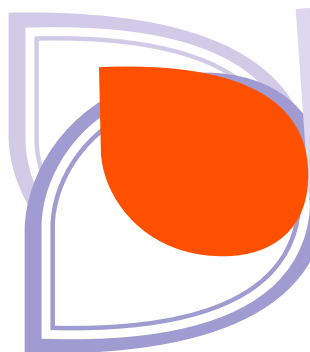
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Annonay			
Nombre total de retraités	1 810	2 486	4 296
Retraités percevant un droit direct seul	1 742	1 568	3 310
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	118	122
Retraités percevant les deux à la fois	64	800	864
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	3,5%	3,3%
Aubenas			
Nombre total de retraités	1 233	1 961	3 194
Retraités percevant un droit direct seul	1 196	1 392	2 588
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	89	92
Retraités percevant les deux à la fois	34	480	514
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,2%	4,9%	5,4%
Guilherand-Granges			
Nombre total de retraités	1 214	1 799	3 013
Retraités percevant un droit direct seul	1 186	1 267	2 453
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	58	59
Retraités percevant les deux à la fois	27	474	501
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,6%	1,5%	1,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

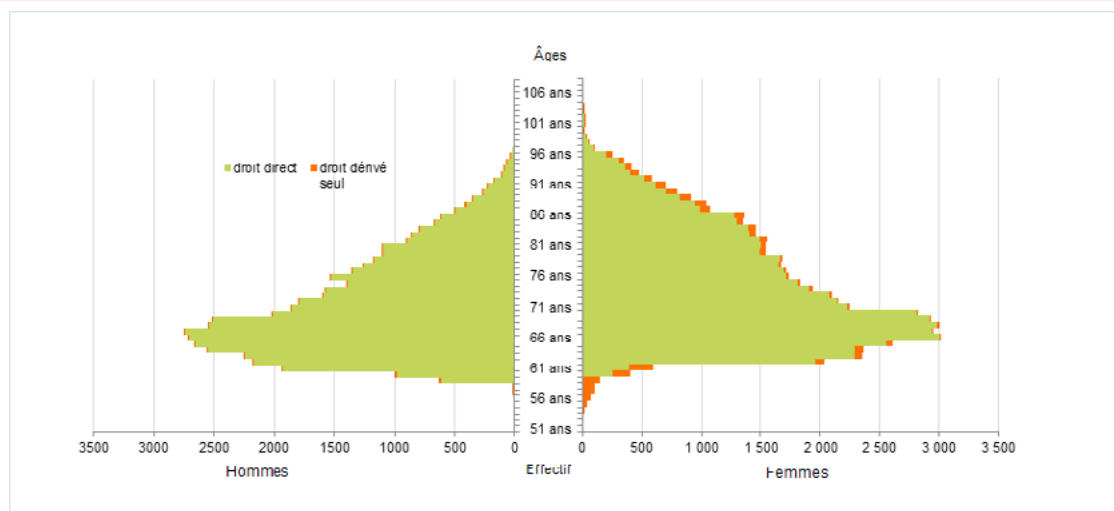


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 733	3 814	6 547
Droits directs (retraites personnelles)	2 549	2 762	5 311
Droits dérivés (retraites de réversion)	184	1 052	1 236
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	144	174	318
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 017	430	1 447
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,6 ans	62,3 ans
Droits dérivés	74,2 ans	73,5 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	61,7%	50,5%	55,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	47 646	59 887	107 533
Retraités percevant un droit direct seul	45 998	42 567	88 565
Retraités percevant un droit dérivé seul	271	2 668	2 939
Retraités percevant les deux à la fois	1 377	14 652	16 029
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,1%	2,9%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 514	2 330	9 844
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	787 €	611 €	689 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 128 €	950 €	1 047 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,7%	54,1%	38,5%

Pyramide des âges des résidents



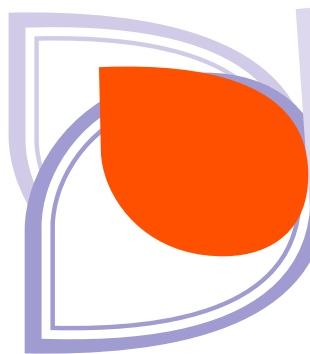
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

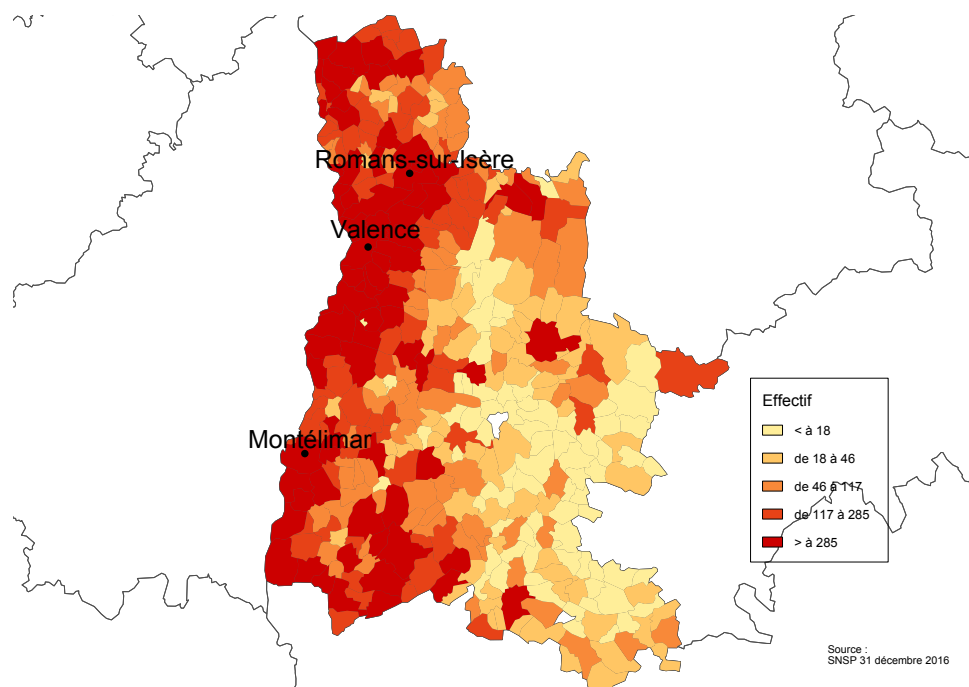
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



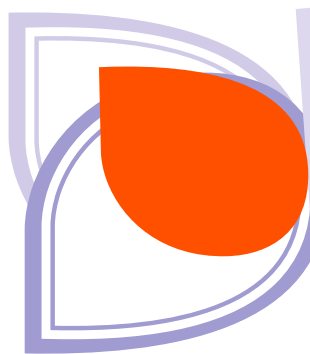
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Valence			
Nombre total de retraités	5 758	8 347	14 105
Retraités percevant un droit direct seul	5 548	5 732	11 280
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	405	424
Retraités percevant les deux à la fois	191	2 210	2 401
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	5,4%	6,3%
Montélimar			
Nombre total de retraités	3 546	4 864	8 410
Retraités percevant un droit direct seul	3 447	3 314	6 761
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	218	224
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 332	1 425
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	4,2%	4,5%
Romans-sur-Isère			
Nombre total de retraités	3 300	4 597	7 897
Retraités percevant un droit direct seul	3 181	3 074	6 255
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	192	196
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 331	1 446
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	4,1%	4,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

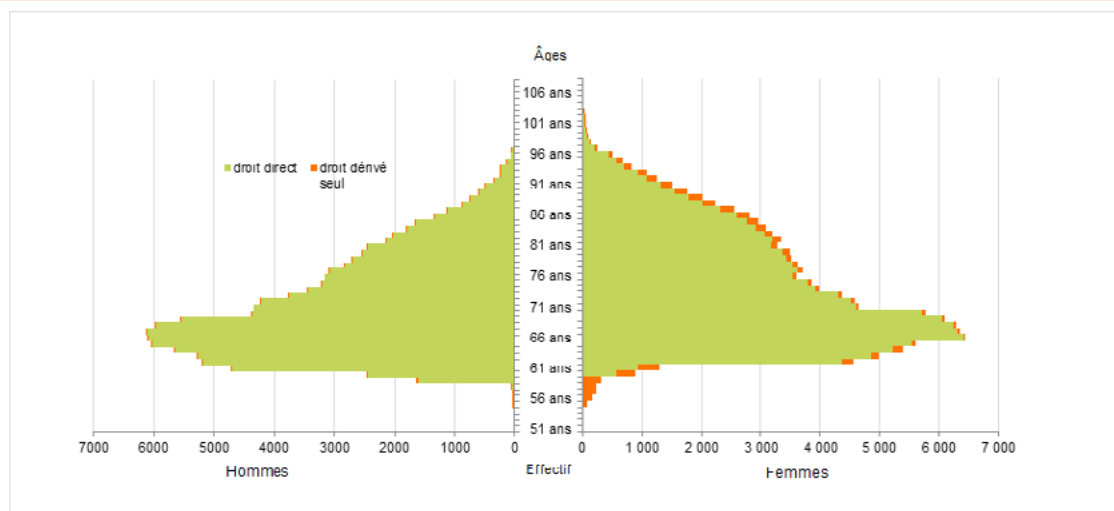


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 154	8 330	14 484
Droits directs (retraites personnelles)	5 818	5 997	11 815
Droits dérivés (retraites de réversion)	336	2 333	2 669
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	257	335	592
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 641	1 023	3 664
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	74,6 ans	73,7 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	50,0%	38,8%	44,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	108 805	127 957	236 762
Retraités percevant un droit direct seul	106 007	89 861	195 868
Retraités percevant un droit dérivé seul	345	6 102	6 447
Retraités percevant les deux à la fois	2 453	31 994	34 447
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,7%	2,3%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 898	5 692	24 590
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,7 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	889 €	646 €	758 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 167 €	980 €	1 088 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,9%	48,6%	32,3%

Pyramide des âges des résidents



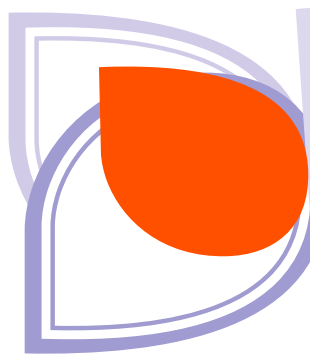
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

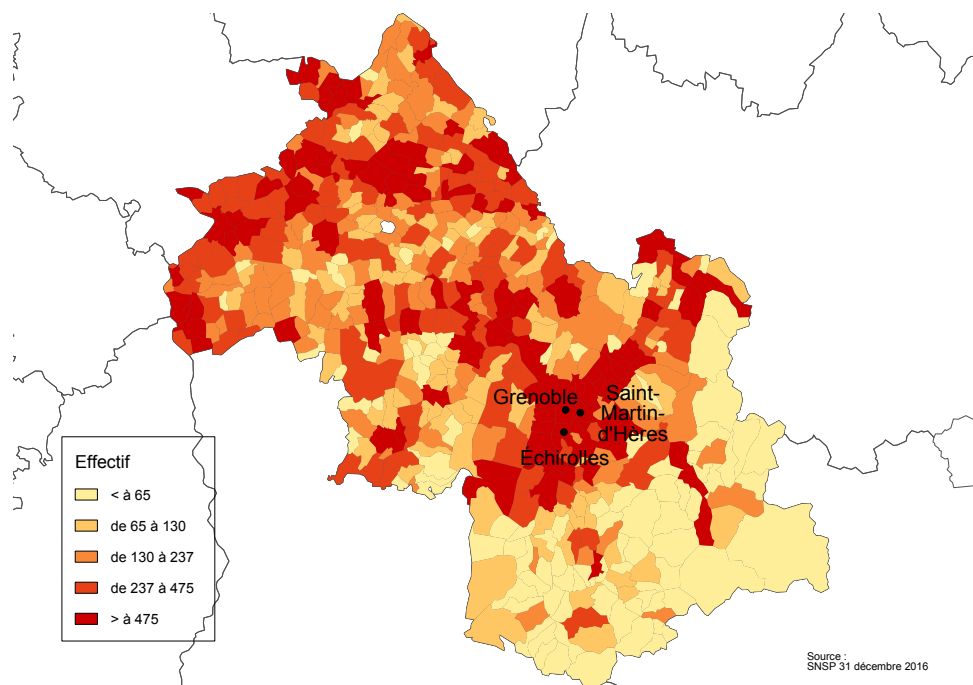
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Grenoble			
Nombre total de retraités	10 642	14 608	25 250
Retraités percevant un droit direct seul	10 381	10 062	20 443
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	750	768
Retraités percevant les deux à la fois	243	3 796	4 039
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,7%	4,2%	6,1%
Échirolles			
Nombre total de retraités	3 358	4 430	7 788
Retraités percevant un droit direct seul	3 295	2 905	6 200
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	232	233
Retraités percevant les deux à la fois	62	1 293	1 355
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	3,7%	4,6%
Saint-Martin-d'Hères			
Nombre total de retraités	2 458	3 261	5 719
Retraités percevant un droit direct seul	2 391	2 184	4 575
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	178	189
Retraités percevant les deux à la fois	56	899	955
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	4,2%	4,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

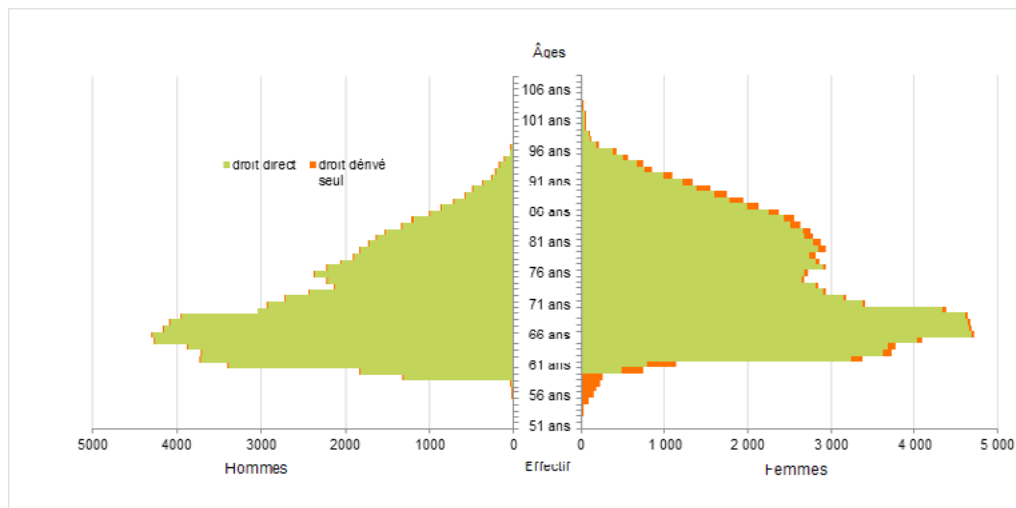


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 001	5 699	9 700
Droits directs (retraites personnelles)	3 690	3 889	7 579
Droits dérivés (retraites de réversion)	311	1 810	2 121
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	197	274	471
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 887	742	2 629
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,4 ans	61,9 ans
Droits dérivés	77,3 ans	73,5 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	47,4%	34,6%	40,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	76 884	99 172	176 056
Retraités percevant un droit direct seul	73 859	66 747	140 606
Retraités percevant un droit dérivé seul	375	4 381	4 756
Retraités percevant les deux à la fois	2 650	28 044	30 694
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,7%	2,4%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 836	4 672	19 508
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	75,2 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	817 €	639 €	717 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 098 €	918 €	1 015 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,4%	57,6%	40,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

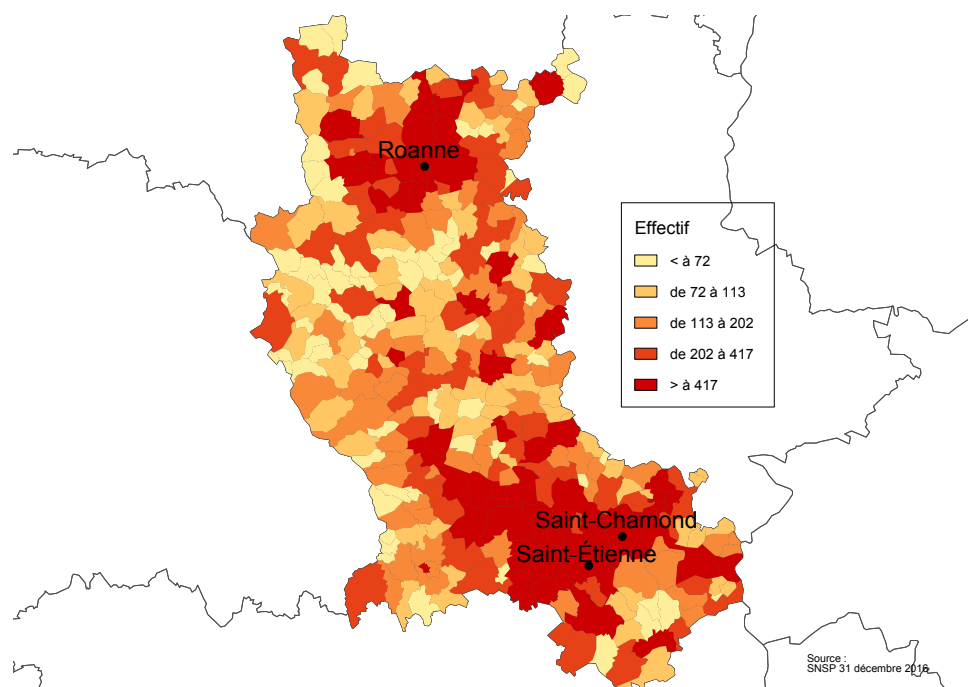
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Étienne			
Nombre total de retraités	15 963	22 523	38 486
Retraités percevant un droit direct seul	15 386	14 423	29 809
Retraités percevant un droit dérivé seul	39	1 161	1 200
Retraités percevant les deux à la fois	538	6 939	7 477
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	4,1%	5,2%
Roanne			
Nombre total de retraités	3 641	5 956	9 597
Retraités percevant un droit direct seul	3 478	3 746	7 224
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	198	206
Retraités percevant les deux à la fois	155	2 012	2 167
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,8%	3,4%	3,9%
Saint-Chamond			
Nombre total de retraités	3 614	4 848	8 462
Retraités percevant un droit direct seul	3 486	2 992	6 478
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	271	277
Retraités percevant les deux à la fois	122	1 585	1 707
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	3,0%	3,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

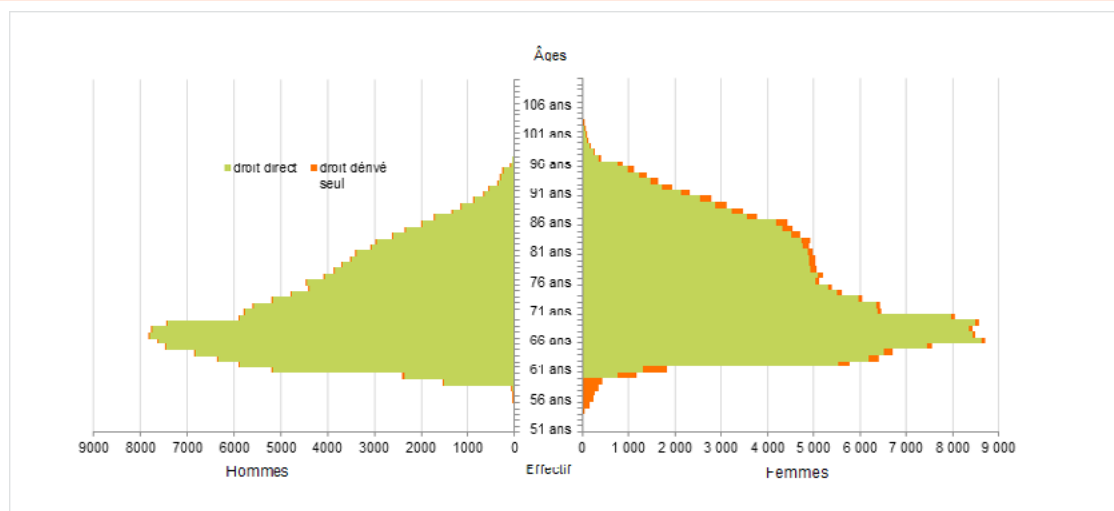


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 025	10 634	17 659
Droits directs (retraites personnelles)	6 667	7 562	14 229
Droits dérivés (retraites de réversion)	358	3 072	3 430
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	519	538	1 057
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 364	1 351	3 715
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,7 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,2 ans	73,7 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	50,2%	37,4%	43,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	141 374	180 864	322 238
Retraités percevant un droit direct seul	137 898	127 987	265 885
Retraités percevant un droit dérivé seul	407	7 797	8 204
Retraités percevant les deux à la fois	3 069	45 080	48 149
Minimum vieillesse ⁽³⁾	4,1%	2,8%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 249	7 854	27 103
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	907 €	691 €	786 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 176 €	1 023 €	1 106 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,3%	42,5%	29,8%

Pyramide des âges des résidents



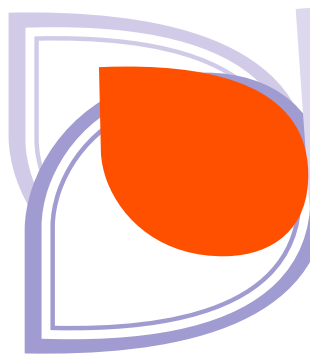
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

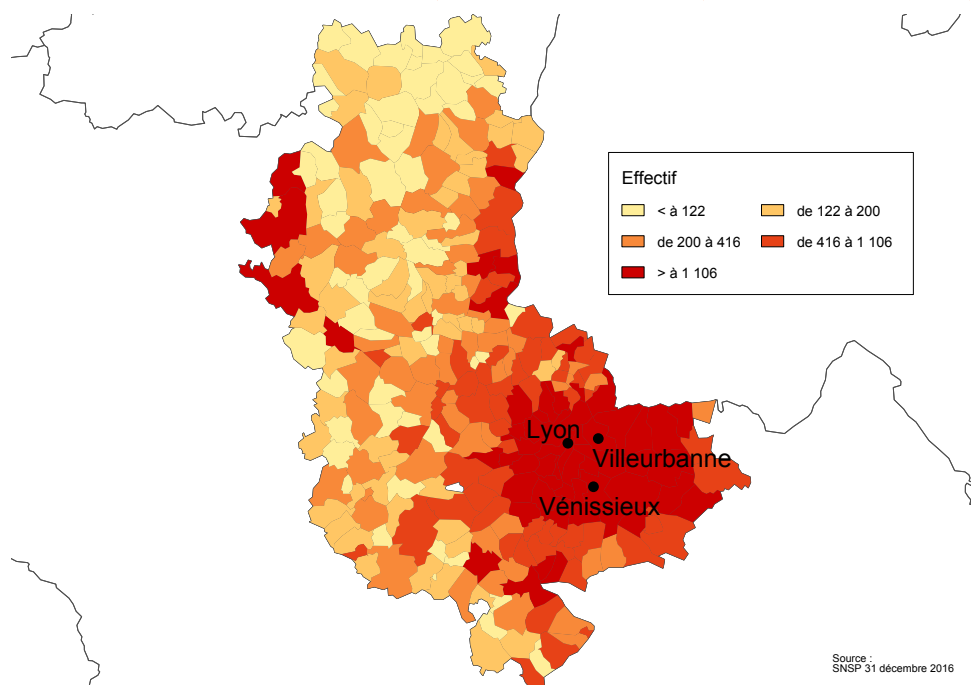
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



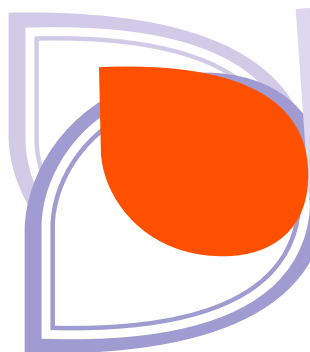
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Lyon			
Nombre total de retraités	32 135	45 053	77 188
Retraités percevant un droit direct seul	31 503	32 261	63 764
Retraités percevant un droit dérivé seul	50	2 087	2 137
Retraités percevant les deux à la fois	582	10 705	11 287
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	3,9%	5,0%
Villeurbanne			
Nombre total de retraités	9 856	13 626	23 482
Retraités percevant un droit direct seul	9 560	9 219	18 779
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	571	593
Retraités percevant les deux à la fois	274	3 836	4 110
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	4,1%	5,4%
Vénissieux			
Nombre total de retraités	4 836	5 786	10 622
Retraités percevant un droit direct seul	4 715	3 590	8 305
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	382	392
Retraités percevant les deux à la fois	111	1 814	1 925
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,7%	5,0%	7,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

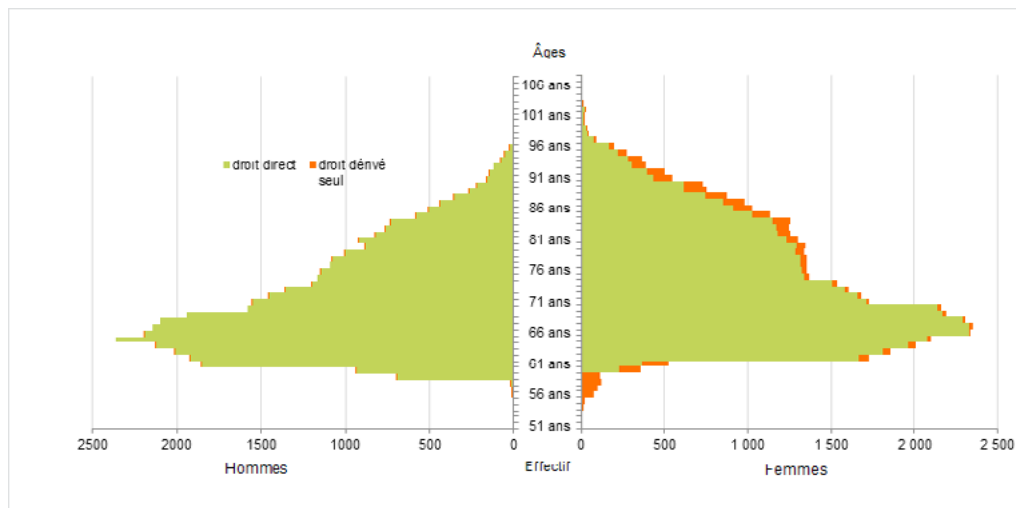


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 299	2 929	5 228
Droits directs (retraites personnelles)	2 188	2 117	4 305
Droits dérivés (retraites de réversion)	111	812	923
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	83	96	179
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 032	356	1 388
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,6 ans	62,1 ans
Droits dérivés	76,7 ans	73,9 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	59,7%	42,5%	51,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 051	48 082	88 133
Retraités percevant un droit direct seul	39 152	33 206	72 358
Retraités percevant un droit dérivé seul	104	2 898	3 002
Retraités percevant les deux à la fois	795	11 978	12 773
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,1%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 197	1 947	9 144
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,8 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	817 €	605 €	701 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 163 €	970 €	1 084 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,6%	52,1%	35,4%

Pyramide des âges des résidents



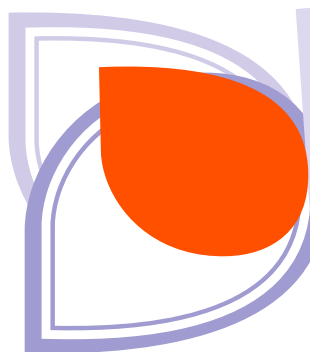
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

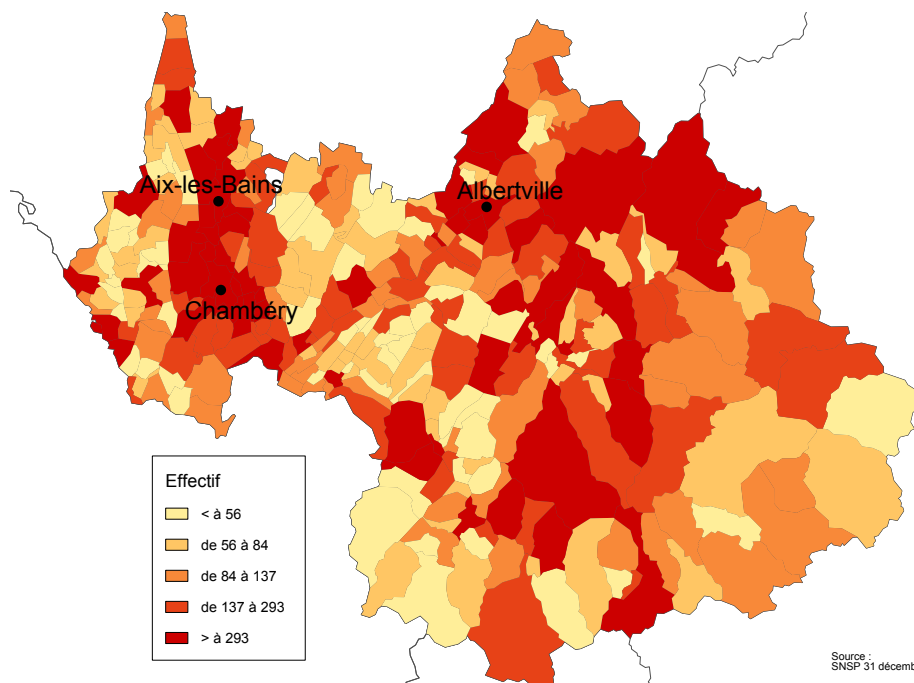
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chambéry			
Nombre total de retraités	4 644	6 598	11 242
Retraités percevant un droit direct seul	4 509	4 477	8 986
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	355	364
Retraités percevant les deux à la fois	126	1 766	1 892
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	4,7%	5,7%
Aix-les-Bains			
Nombre total de retraités	3 230	4 692	7 922
Retraités percevant un droit direct seul	3 142	3 189	6 331
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	219	225
Retraités percevant les deux à la fois	82	1 284	1 366
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	2,4%	2,4%
Albertville			
Nombre total de retraités	1 803	2 530	4 333
Retraités percevant un droit direct seul	1 759	1 546	3 305
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	181	185
Retraités percevant les deux à la fois	40	803	843
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	3,6%	4,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

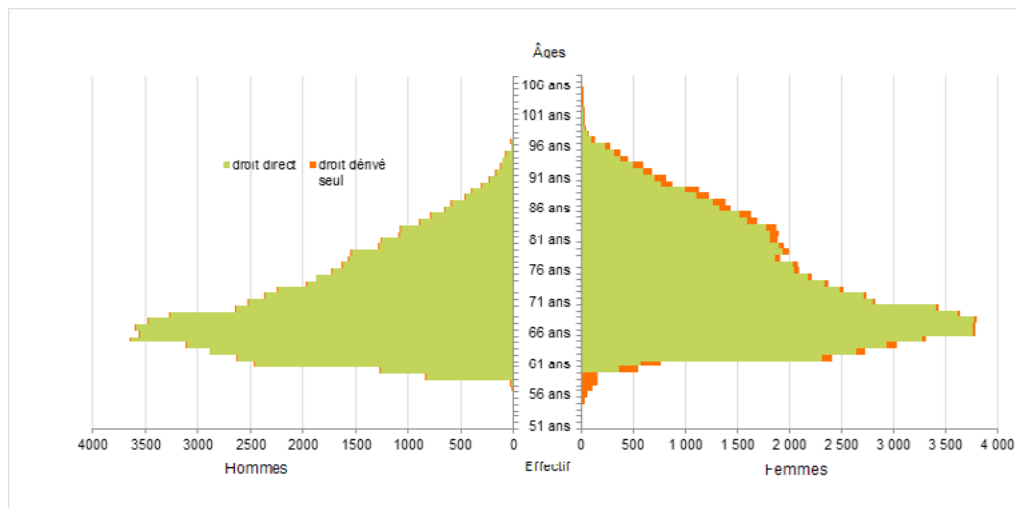


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 505	4 678	8 183
Droits directs (retraites personnelles)	3 346	3 444	6 790
Droits dérivés (retraites de réversion)	159	1 234	1 393
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	105	95	200
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 389	642	2 031
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	75,8 ans	73,6 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	63,8%	47,2%	55,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 412	73 039	133 451
Retraités percevant un droit direct seul	59 132	52 863	111 995
Retraités percevant un droit dérivé seul	156	3 376	3 532
Retraités percevant les deux à la fois	1 124	16 800	17 924
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	1,7%	1,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 708	3 381	13 089
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,5 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	797 €	617 €	699 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 180 €	985 €	1 090 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,9%	46,9%	33,4%

Pyramide des âges des résidents



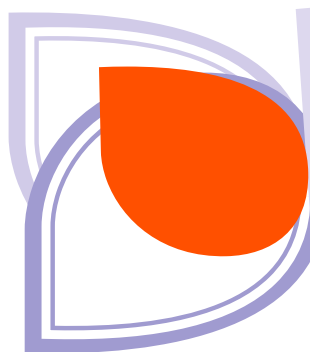
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

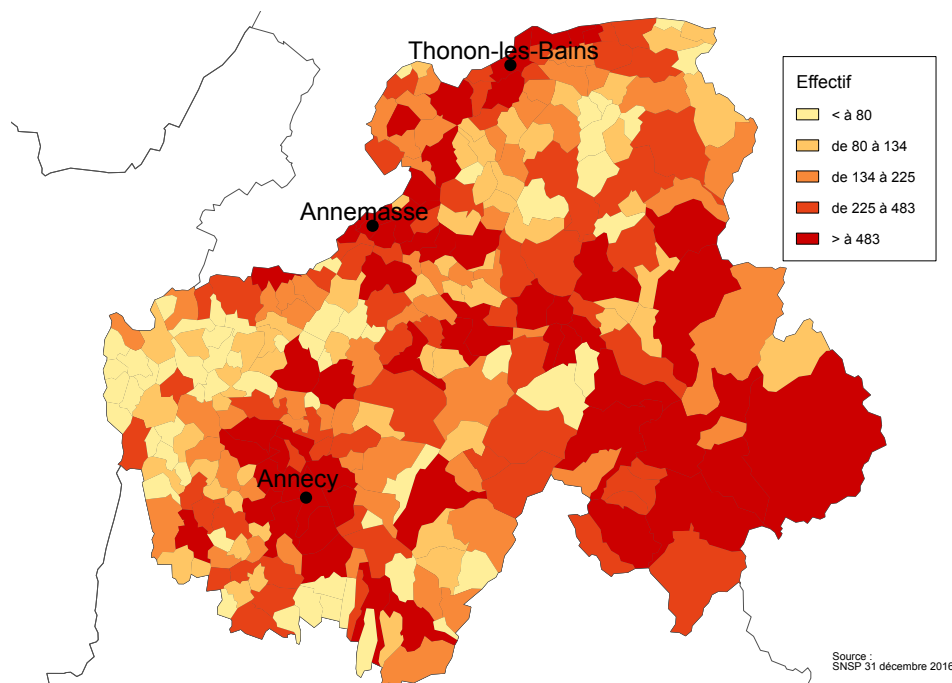
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Annecy			
Nombre total de retraités	4 446	6 796	11 242
Retraités percevant un droit direct seul	4 351	4 759	9 110
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	286	289
Retraités percevant les deux à la fois	92	1 751	1 843
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,8%	2,6%	3,4%
Thonon-les-Bains			
Nombre total de retraités	2 926	4 144	7 070
Retraités percevant un droit direct seul	2 842	2 818	5 660
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	200	207
Retraités percevant les deux à la fois	77	1 126	1 203
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	2,7%	3,1%
Annemasse			
Nombre total de retraités	2 054	2 854	4 908
Retraités percevant un droit direct seul	2 000	1 984	3 984
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	159	162
Retraités percevant les deux à la fois	51	711	762
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,5%	4,5%	6,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.